

Il m'est impossible de vous donner, en détail, l'augmentation du prix des nombreuses matières premières et des nombreux services dont les boulangers ont besoin, mais voici quelques-uns des postes les plus importants:

Saindoux—Le prix de gros du saindoux a augmenté, depuis juin, de 12½c. à 22½c. la livre.

Friture—Le prix de gros de la friture est passé de 26c. à 32½c. le livre.

Sucre—Le prix de gros a augmenté de \$8.40 à \$9.86 les cent livres.

Lait en poudre—Le prix du lait en poudre fabriqué sur cylindre a augmenté de 8½c. à 13 ou 14c. la livre.

Le prix du lait en poudre fabriqué par vaporisation a augmenté de 10 à 16c. la livre.

Produits du malt—ont augmenté d'environ un cent la livre.

Raisins—ont augmenté de \$11.76 les cent livres à \$14.50.

Sel—a augmenté de 33c. les cent livres (à cause du dernier relèvement du tarif-marchandises).

Carton—Le prix en a augmenté (le 4 septembre) d'environ 10 p. 100.

Papier ciré—a augmenté, en août, d'environ 3 p. 100.

Aujourd'hui même une personnalité de l'industrie boulangère me disait que depuis que cette lettre a été écrite, c'est-à-dire le 7 septembre 1950, la hausse du prix des denrées influant sur le prix de revient a été bien plus impressionnante qu'elle ne l'avait été jusque là. Voici un autre extrait de la lettre:

En outre, le prix de la main-d'œuvre a aussi augmenté. Les boulangeries dont les employés sont syndiqués sont invariablement obligées d'accorder des relèvements de taux horaires et d'accroître les prestations qu'elle versent chaque fois qu'il y a négociation d'un nouveau contrat de travail. En outre, les boulangers ne cessent d'accroître les salaires et les traitements de leurs employés sur une base individuelle. Il est assez difficile de faire l'estimation de l'augmentation des frais de main-d'œuvre, mais elle est importante et elle n'est certes pas inférieure à la hausse de la matière première. On ne saurait dire quand ça finira. Il y a tout lieu de croire qu'il n'y a aucune chance de voir diminuer les frais de main-d'œuvre de l'industrie boulangère, mais plutôt qu'ils continueront de s'accroître.

En dernier lieu, il convient de noter les nombreuses hausses qu'accuse le coût d'une foule de marchandises et des services dont l'industrie boulangère a besoin pour fabriquer et distribuer ses produits. Le combustible est à la hausse, la houille et le pétrole ont augmenté de nouveau ces derniers mois. Le remplacement et l'entretien des camions coûtent sensiblement plus cher qu'autrefois. Les pneus de camion, par exemple, ont accusé les hausses suivantes: décembre, 7½ p. 100; mai, 15 p. 100; juillet, 7½ p. 100 et 20 p. 100 en août. Une liste de toutes ces hausses de coût serait interminable, mais ces deux exemples sont typiques.

J'aimerais citer le dernier paragraphe de la lettre, qui se lit ainsi qu'il suit:

Je voudrais bien assurer aux membres de notre groupe que les récentes hausses du prix du pain étaient les dernières. Malheureusement, je ne le puis. Si la poussée inflationniste actuelle continue de s'exercer dans le domaine des matières pre-

[M. Blackmore.]

mières et de la main-d'œuvre utilisée par les boulangers, rien ne pourra prévenir d'autres hausses. Personne ne le déplorera plus que les boulangers, car la statistique des ventes révèle que les produits de la boulangerie sont particulièrement sensibles à l'action de la loi du rendement non-proportionnel. La hausse des prix entraîne automatiquement la baisse des ventes. Les boulangers ne sont pas magiciens et il leur sera impossible de survivre longtemps s'ils n'établissent pas leurs prix en fonction des frais qu'ils assument. Leur marge de profits a toujours été si faible qu'ils ne peuvent absorber aucune augmentation tant soit peu marquée des frais d'exploitation.

Respectueusement vôtre,

(Signature) Arthur May,

Conseil national de la boulangerie.

L'organisme d'État, le banquier, le financier ou l'économiste qui se permet de faire de la propagande pour chercher à convaincre les Canadiens que l'excès d'argent en circulation est la cause de ces augmentations du coût de la vie manifeste ou de l'ignorance ou de la malhonnêteté.

C'est le premier fait que nous devons envisager. Cette augmentation du coût de la vie est la conséquence du geste que notre gouvernement a posé ici, au Canada, en permettant un relèvement des tarifs-marchandises, ainsi que d'autres hausses. Le Gouvernement a autorisé des relèvements des tarifs-marchandises qui ont occasionné une foule d'augmentations fâcheuses du coût de la vie et du coût de la production dans tout le Canada, à l'exception de l'Ontario et du Québec. Le Gouvernement insulte les Canadiens quand il prétend que l'augmentation des frais est le résultat d'une trop forte circulation de l'argent; c'est absolument honteux que de le prétendre. Si nous envisageons la réalité, nous ne parlerons pas d'établir des impôts pour retirer l'excédent de puissance d'achat qui, dit-on, est la cause de ces hausses énormes des prix. Je ne démontrerai pas que l'augmentation de puissance d'achat entre les mains du public n'a rien à voir là-dedans.

Je ne crois pas qu'il soit sage d'approfondir cette question davantage en ce moment. La lettre en dit assez long pour nous faire songer. J'ai énoncé et je vais maintenant résumer les propositions du Crédit social. Nous insistons sur l'accroissement de notre production, afin que notre pays se suffise de plus en plus à lui-même.

Nombre d'organismes ont insisté sur ce point auprès du Gouvernement. Je crois que tous les députés sont fixés là-dessus. Ainsi, le bulletin commercial mensuel de la Banque canadienne du commerce, livraison de novembre 1950, réclamait une plus forte production. L'Association des manufacturiers canadiens en a fait autant. Nous ne sommes donc pas seuls à insister là-dessus.